

Une travailleuse domestique éthiopienne maltraitée devient le symbole de la « kefala » au Liban

jeudi 5 juillet 2018, par [MASSENA Florence](#) (Date de rédaction antérieure : 22 mai 2018).

Bien que l'on entende souvent parler des mauvais traitements et de l'exploitation des travailleurs domestiques migrants au Moyen-Orient, ces récits n'en restent pas moins choquants, comme le prouve le cas atroce de Lensa Lelisa. Au mois de mars dernier, cette jeune travailleuse domestique éthiopienne âgée de 21 ans, qui travaillait à Beyrouth au Liban, a fait les manchettes des journaux après avoir sauté d'un balcon au deuxième étage de la maison de son employeur - la créatrice de mode libanaise Eleanore Ajami. Elle tentait d'échapper aux violences qu'elle et une autre collègue éthiopienne ont subies aux mains d'Ajami et de ses trois enfants adultes : Alexis, Crystel and Joe Khalil.

Lensa s'est cassée les deux jambes lors de l'incident et a été blessée au visage. Dans [une vidéo](#) enregistrée depuis son lit d'hôpital par *This is Lebanon*, un groupe qui partage des témoignages de mauvais traitements infligés à des travailleurs domestiques dans le pays, Lensa décrit : « *ils m'ont maltraité dès mon arrivée chez eux* ». Dans la vidéo, elle déclare : « *Ils me torturaient et je ne pouvais rien faire pour me sauver. Ils me battaient tous les jours avec un câble électrique et enroulaient mes cheveux autour de leurs mains et me traînaient autour de la pièce. Ils me cognaient la tête contre les murs.* »

Malgré son témoignage accablant et l'attention médiatique accordée à cette affaire, une enquête policière a conclu que la famille Ajami-Khalil était innocente. Le 2 avril, elle était [exhibée à la télévision nationale](#) avec la fille d'Ajami, Crystel, alors qu'elle était encore prostrée dans son lit d'hôpital. Lors de cette interview, elle s'est rétractée en déclarant qu'elle avait glissé du balcon pendant qu'elle étendait son linge.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, Lensa a été renvoyée au domicile de la famille Ajami-Khalil, et bien que celle-ci ait promis de la relâcher le 13 mai (ce qu'elle n'a pas fait), il n'y a eu aucune nouvelle sur le sort de sa collègue ou de Lensa depuis son départ de l'hôpital.

« *Lensa est le symbole du [système de la kafala](#) [le système de parrainage qui lie légalement les travailleurs étrangers à leurs employeurs locaux], » déclare Dipendra Uprety, le fondateur de This is Lebanon.*

« *Tous les organismes ont manqué à leur devoir envers elle, y compris Caritas [l'ONG catholique internationale qui, au Liban, se consacre spécifiquement aux travailleurs migrants, demandeurs d'asile et réfugiés], l'hôpital, le médecin légiste, les Forces de sécurité intérieure, la Sûreté générale [l'Agence libanaise de renseignement] et même sa propre ambassade,* » déclare-t-il à Equal Times.

« On l’a exhibée sur son lit d’hôpital en direct à la télé. Est-ce que c’est éthique ? Pourquoi ne l’a-t-on pas transférée vers une résidence protégée où elle se serait sentie à l’abri de représailles ? Pourquoi ne l’a-t-on interrogée que sous l’œil attentif de son agresseur ? » se demande-t-il.

Bassam Khawaja, chercheur au Liban pour Human Rights Watch (HRW), partage cet avis. *« Les agences de sûreté doivent tenir compte de la vulnérabilité des travailleurs domestiques migrants dans ces situations et veiller à ce que les travailleurs qui affirment avoir été victimes de mauvais traitements puissent s’exprimer librement sans crainte de représailles, »* déclare-t-il à Equal Times. *« Cela ne s’est pas produit dans cette affaire. »*

Le groupe *This is Lebanon* documente les cas présumés de mauvais traitements et d’exploitation de travailleurs domestiques migrants au Liban. Entre le 16 et le 22 avril, à peine plus d’un mois après la révélation du récit de Lensa, l’ONG a reçu plus de 40 demandes d’aide ou d’information, pour la plupart concernant des salaires impayés.

En partageant les récits qu’il reçoit sur les médias sociaux, le groupe a réussi à obtenir la libération de plusieurs femmes, dont [Halima Ubpah](#), originaire des Philippines, qui travaillait pour une même famille presque sans salaire depuis 10 ans, et une travailleuse domestique népalaise qui se trouvait dans une situation similaire depuis plus de deux décennies. *« Les médias sociaux sont efficaces, mais le gouvernement libanais devrait faire en sorte que ces femmes soient protégées par le droit du travail »*, déclare Uprety.

Pas de droits et pas de syndicats légaux

Les quelque 250.000 travailleurs domestiques migrants du Liban sont actuellement exclus de la législation du travail du pays. En outre, le gouvernement n’a toujours pas ratifié la [Convention 189, la convention historique de l’Organisation internationale du travail \(OIT\) relative aux travailleurs domestiques](#). En conséquence, les travailleurs domestiques migrants ne perçoivent souvent pas le salaire minimum et ne bénéficient pas de congés de maladie ou de vacances. Qui plus est, il est fréquemment fait état de salaires peu élevés, de non-paiement des salaires, de longues journées de travail, de séquestration forcée, d’intimidation et de harcèlement.

Le premier syndicat de travailleurs migrants du pays — [le Syndicat des travailleurs domestiques du Liban](#) — fut inauguré en 2015 en qualité d’affilié à la Fédération nationale des syndicats des ouvriers et des employés au Liban (FENASOL). Cette avancée fut de courte durée toutefois, car le ministère du Travail le déclara illégal. Depuis lors, le syndicat a continué à s’organiser et à faire campagne pour les droits des travailleurs migrants au Liban, mais avec seulement 700 membres, ses résultats sont restés limités.

« Le Liban exclut les travailleurs domestiques de la législation du travail et, tout comme le Sultanat d’Oman, c’est l’un des deux principaux pays de destination au Moyen-Orient qui n’ont pas mis en place de protection juridique pour les travailleurs domestiques », déclare Khawaja de HRW.

Une étude réalisée en 2008 par l’ONG internationale de défense des droits de l’homme avait révélé qu’[un travailleur domestique migrant mourait chaque semaine de causes non naturelles](#) dans une tentative d’échapper à son employeur.

Grace, 32 ans, est une travailleuse domestique kenyane qui s’est récemment échappée de chez son employeur après des années de maltraitance et de travail forcé. Elle tente à présent de survivre au Liban sans travail, ni argent, ni même le droit légal d’y séjourner. *« Mon premier employeur était*

vraiment méchant », déclare-t-elle en parlant de la famille pour qui elle a travaillé lorsqu'elle est arrivée en avril 2015. « *Ils ne me laissaient pas manger, surtout la femme. Je n'en pouvais plus et j'ai demandé à être renvoyée au bureau [l'agence de recrutement qui avait traité son dossier]. Ils ont menacé de me tuer, mais ils ont quand même fini par m'amener au bureau.* »

Elle déclare qu'elle avait initialement refusé d'aller chez son deuxième employeur, car il lui avait annoncé qu'il ne la paierait que 150 dollars US au lieu de 200 dollars US par mois, mais elle affirme qu'elle n'avait pas d'autre choix.

Grace travailla chez cet employeur pendant près de deux ans ; elle y vécut une expérience encore pire que la première fois. Elle n'y recevait qu'un seul repas par jour et travaillait sans rémunération. Chaque mois, le jour où elle était censée recevoir son salaire, elle se faisait battre. « *Parfois, la famille m'enfermait toute la journée à l'intérieur de la maison, sans aucune nourriture. J'ai contacté mon ambassade, mais ils ne m'ont pas aidé.* »

Sur les conseils d'une amie, Grace s'évada et se rendit chez Caritas dans l'espoir qu'ils pourraient l'aider à rentrer chez elle, mais elle déclare qu'on lui a répondu qu'ils ne pouvaient rien faire pour elle. De fait, ils appelèrent son employeur pour qu'il vienne la chercher. « *Je leur ai dit que je ne pouvais plus travailler là-bas, alors ils m'ont conseillé de demander à ma famille qu'ils m'achètent un billet pour rentrer au pays. Je l'ai reçu dans les trois jours, mais cela fait un an maintenant et ils [les anciens employeurs de Grace] ne m'ont toujours pas rendu mon passeport.* »

En mai dernier, Grace affirme que la famille l'a abandonnée dans une maison où ils habitaient auparavant, sans nourriture ni argent, même si une autre travailleuse domestique l'aidait de temps à autre en lui fournissant de la nourriture. Ensuite, elle fut envoyée chez l'un des membres de la famille de son employeur, où elle déclare avoir été harcelée sexuellement et battue par l'un des fils, avant d'être mise à la porte il y a quelques mois.

Depuis lors, Grace est devenue une migrante sans papiers et elle survit en faisant des petits boulots. Lorsqu'elle a demandé au ministère des Affaires étrangères de l'aider à rentrer chez elle, ils lui ont demandé de contacter ses anciens employeurs, mais elle est trop effrayée pour le faire. À l'instar de tant d'autres femmes, Grace est venue au Liban en rêvant de pouvoir aider sa famille au pays. Elle est désormais coincée dans un cauchemar à cause de l'indifférence cruelle affichée par les agences et les organismes qui sont censés l'aider ainsi que le refus du gouvernement libanais d'accepter les droits fondamentaux des travailleurs domestiques.

Florence Massena

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez chaque lundi par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais, dans la semaine écoulée.

P.-S.

Equal Times

<https://www.equaltimes.org/une-travailleuse-domestique#.Wz2E-mAzBIU>